

# FENOP INFO

Le Magazine du monde rural burkinabè

09 BP 977 Ouagadougou 09 Burkina Faso

Tél : (00 226) 50 39 10 21 ; Email : [fenop@cenatrin.bf](mailto:fenop@cenatrin.bf) ; Site : <http://fenop.zcp.bf/>

n°00 de juin

DOSSIER

## Culture de l'oignon



# Les raisons d'une surproduction

AUTO-  
PROMOTION

**Plus de 300  
femmes  
actives dans  
la filière riz**

PROTECTION DES AGRUMES



**Combattre la  
mouche de fruits**

Edité avec l'appui financier du



# Partager l'information, un devoir

Après Fenop Info, format bulletin, votre fédération a le plaisir de vous proposer un nouveau support d'information dans le cadre de sa stratégie de communication et d'information : FENOP INFO MAGAZINE. A la naissance de la FENOP, les administrateurs avaient compris très tôt, l'importance de l'information dans la pratique du métier de paysan. Il s'agit d'informer, de s'informer, de partager des informations et des expériences utiles et pratiques.

Fenop-Info Magazine est un outil qui entre dans notre démarche de toujours innover et d'ouvrir de nouveaux horizons en matière d'information de nos membres et de nos partenaires. Mais plus qu'un outil d'information, nous le voulons un outil de dialogue entre les producteurs et les organisations membres.

Il s'agit de montrer à travers ces pages ce que nous, faisons le mieux, attirer l'attention sur nos préoccupations et rechercher ensemble les solutions et de nouvelles opportunités dans l'optique toujours de faire des producteurs de vrais professionnels dans leurs filières.



**Président de la FENOP  
Zachariaou Diallo**

Telle est notre ambition et nous espérons gagner ce pari grâce à vous tous, organisations paysannes partenaires techniques et financiers ou simples lecteurs occasionnels.

C'est le lieu ici de remercier et de rendre un vibrant hommage au CTA (centre technique de coopération agricole et rurale) pour son engagement technique et financier à nos côtés, qui a

fait de la promotion des initiatives locales d'informations et de communication son cheval de bataille.

A la FENOP, nous avons compris très tôt qu'aucun projet n'est viable si tous les acteurs ne sont pas effectivement conviés à sa réalisation. C'est pour cette raison qu'une bonne partie du contenu de ce magazine est le fruit de la collecte et du traitement de l'information et de l'actualité par des paysans comme on dit. C'est leur regard, leur façon d'interroger l'actualité et de la présenter qui nous intéressent. Evidemment, tout cela est coordonné par une équipe qui essaie de mettre toutes ces informations en musique, notamment les dossiers.

Pour ce numéro, nous vous proposons un dossier sur l'oignon. La surproduction de cette saison va plonger de nombreux maraîchers dans des difficultés financières. L'heure est à la réflexion comment éviter une prochaine catastrophe o

*Bonne lecture*

## AUTO-PROMOTION

**Plus de 300 femmes actives dans la filière riz**

Depuis les premières années de la plaine aménagée de la Vallée du Kou, l'étuvage existait mais c'était une activité sous estimée. Aujourd'hui elle est la principale activité de la zone après la production.

Il y a deux ans, la production de la plaine était estimée à 10 000 tonnes par an. Les 2/3 sont étuvées par les femmes et vendues sur les marchés locaux.

Compte tenu de l'importance de l'activité, l'Union des Coopératives Rizicoles de Bama avec l'appui du CIR-B (comité interprofessionnel du riz du Burkina), des services provinciaux du ministère de l'agriculture et de l'AFDI a organisé les femmes étuveuses en groupements dans les villages ou quartiers puis en union dans le département où 329 étuveuses sont membres.

Cette activité vient mettre fin aux longs voyages et négociations auprès des commerçants mais aussi au chômage des femmes qui ne possédaient



aucun revenu propre en elles. Depuis, elles sont devenues un maillon essentiel dans la commercialisation du riz. A travers la caisse populaire, elles acquièrent des crédits pour acheter le riz paddy aux groupements de producteurs, l'étuvent et le vendent sur place.

Pour le renforcement de la capacité de l'union des étuveuses, un projet canadien vient en aide pour la construction d'un centre d'étuvage de riz. Ce projet verra le jour en Septembre 2008 en principe et va faciliter le travail d'étuvage avec probablement un

gain en temps et en énergie.

Une autre préoccupation de l'union est d'avoir un fonds de roulement pour l'achat de la production à temps et en quantité o

OUEDRAOGO Salif

Houet

### La technique d'étuvage du riz

Le riz paddy acheté auprès des coopératives est trempé dans de l'eau chaude toute la nuit. Le lendemain le riz est étuvé dans une marmite. Il est ensuite séché. Une fois bien séché, on le décortique à la machine. De la décortiqueuse, le riz est vanné par les femmes pour le débarrasser des petites salétés. Il est enfin conditionné pour la vente o

**FENOP INFO**

Le Magazine du monde rural burkinabè

**Trimestriel d'informations**

**Directeur de Publication**

Zachariaou DIALLO

**Coordonateur général**

Issouf SANOU

**Appui Technique**

Abdoulaye TAO

**Avec l'appui financier**

du  **CTA**

## SURPRODUCTION DE L OIGNON

## « Les producteurs vont avoir des problèmes avec les banques »

Il s'appelle Georges KIENOU, il est un producteur de riz et aussi le président de l'Union Nationale des Producteurs de Riz du Burkina. Installé dans la plaine du Sourou depuis plus de 20 ans, mais il est également grand producteur d'oignon. La crise de production actuelle l'affecte. Il nous explique comment les producteurs de sa zone vivent cette situation.

**Est-ce que vous pouvez nous faire la situation de l'oignon dans votre zone ?**

**Georges Kienou (GK) :**

Cette année, la superficie de l'oignon dépasse celle du riz. Compte tenu de la mévente du riz des années précédentes, nous avons décidé d'utiliser plus de 50% des périmètres aménagés de la vallée du Sourou pour la culture de l'oignon. L'oignon que nous avons sous la main est d'une très grande quantité. Je ne peux pas vous dire la quantité exacte. Dans un premier temps, le prix du sac d'oignon se négociait entre 35.000 et 25.000 francs CFA. Ce montant a commencé à baisser progressivement : de 15.000 à 12.500, puis 7500 puis à 4.000 francs CFA

**Cette dégringolade a eu lieu cette année seulement ?**

Oui, en cette seule campagne

**Vous dites que la chute a commencé à partir de 35.000 francs Francs ?**

Oui, à 35.000 francs ? De septembre à novembre, c'était toujours à 35.000FCFA que nous vendions le sac aux acheteurs. Mais, présentement, les oignons qu'on enlève dans les champs s'achètent à 4.000F à prendre ou à laisser. Ceux qui sont déjà récoltés et conservés à la maison se vendent 6.000 FCFA.

**Quelle est la différence ?**

La différence est que ces oignons qui ont été récoltés plus tôt sont de meilleure qualité à cause de la conservation. Les oignons qui sont encore en terre sont de moindre qualité parce qu'ils y sont restés longtemps. Beaucoup ne connaissent pas la technique de conservation de l'oignon et les laissent dans les champs ; ce qui détériore la qualité de l'oignon.

**Comment expliquez vous la surproduction cette année ?**

Pour nous, l'oignon était très rentable sur la base des 35 mille francs le sac. On a donc augmenté les surfaces. C'est ce qui explique la surproduction. Selon nos calculs, nous devons rentrer dans nos fonds.

**Sur la base donc de 35.000 Francs le sac ?**

Nous avons monté le dossier et le minimum était à 15.000F le sac en rapport avec le compte d'exploitation. Les prévisions de vente variaient de 15.000 à 25.000 voire 45.000, 50.000F. L'oignon de conservation était estimé entre 35.000 et 40.000F comme d'habitude. Mais, malheureusement le prix a baissé jusqu'à 4.000F. Le PAFASP (Projet d'appui aux filières agro-sylvo-pastorales) est passé nous dire de monter des dossiers à hauteur de 250.000F pour la conservation. (NDLR : Il s'agit d'aider les producteurs à s'équiper pour mieux conserver l'oignon). Les gens s'activent présentement à cela sinon nous ne pouvons pas nous en sortir en vendant l'oignon à 4.000F.

Avec les crédits contractés à la BRS, même si nous vendons l'oignon à moins de 7.500F nous ne pourrions pas régler nos dettes.

**Comment comptez vous régler ce problème ? Les producteurs se sont-ils rencontrés ? Quelles sont les solutions ?**

La BRS et le PAFASP nous ont rencontré. Le PAFASP a promis un changement des prix si nous arrivons à conserver les oignons. Quant à la BRS, elle nous a conseillé d'apprendre les techniques de conservation. Elle a même ouvert des comptes au niveau des caisses populaires pour permettre aux producteurs de verser ce qu'ils obtiennent au fur et à mesure. Mais, cette année, il y a un problème de versement à cause de la baisse du prix de l'oignon.

**Qu'est ce que le PAFASP vous propose-t-il concrètement ? Ce sont des technologies de conservation ou quoi ?**

Le PAFASP est venu sur le terrain avec des modèles de conservation qu'il a proposés aux gens. Le producteur qui détenait la technique de conservation dit qu'il a appris la technique de conservation à 250.000F ; ce montant a donc été maintenu.

Oui, la solution actuelle demeure la conservation. Mais, si elle n'est pas bien faite et qu'il pleut, c'est une vraie perte pour la personne à cause de l'humidité.

**Les producteurs essaient-ils de réguler le marché en produisant en fonction de la demande ?**

Le problème se est effectivement posé. Mais le vrai problème est celui de manque de marché. La culture du riz a été aussi abandonnée pour la même cause. La culture de tel ou tel produit dépend de la disponibilité du marché. Et, tout le monde s'oriente en fonction du marché. C'est ainsi que les parcelles de riz ont été transformées en parcelles d'oignons. Si d'ici la campagne prochaine la production d'oignon n'est pas fructueuse, les gens vont diminuer la superficie réservée à l'oignon. Sinon, ils auront de véritables problèmes avec les banques parce qu'ils ne pourront pas régler leur dette.

**C'est le marché local qui enlève vos produits ou sont-ce les étrangers qui viennent acheter ?**



**Georges Kienou :**  
« Ce qui est arrivé au riz risque d'arriver à l'oignon »

Au montage des dossiers, les étrangers étaient prioritaires. L'année passée par exemple, les acheteurs sont venus du Ghana, de la Côte d'Ivoire et même du Togo. Cette année, les étrangers ne sont pas venus. Ce sont les commerçants locaux qui viennent prendre les oignons à crédit qu'ils font écouler.

**Le système a-t-il toujours ainsi ?**

Oui, c'est toujours comme ça.

**Il n'y a pas d'acheteurs au comptant ?**

Jusque là, nous vendons à crédit. En réalité, ceux qui viennent acheter les oignons sur le plan national sont des démarcheurs. Ils prennent les oignons avec nous et partent vendre avec leur patron ; ce qui explique la vente à crédit avec tout ce que cela comporte comme risque.

## CULTURE DE L'OIGNON

# Les raisons d'une surproduction

Trop d'oignons sur le marché burkinabè cette année. Les producteurs font de mauvaises affaires. Les prix élevés de la saison dernière ont attirés beaucoup de producteurs dans la culture de l'Oignon. L'engouement a été accentué par le fait que la saison des pluies n'a pas été satisfaisante. L'oignon était donc une bonne source de revenus si les prix restaient au niveau de la saison dernière. La poule aux œufs d'or s'est révélée un mirage. Dans la province du Nayala, à l'Ouest du pays comme au Centre dans le Ganzourgou. Les mêmes causes ont produit les mêmes effets. Voici le constat de deux responsables de coopérative



**PARE Charles, (Fédération des groupements de producteurs du Nayala) : « on ne pourra pas payer les intrants l'année prochaine »**

Le problème que nous vivons actuellement, c'est l'écoulement de l'oignon. Il y a une surproduction d'oignons cette année. On se demande comment l'écouler parce que tous les marchés sont saturés. Présentement, les producteurs n'ont même plus de place pour emmagasiner. L'oignon pourrit et on est même obligé d'abandonner quelque fois sur le site maraîcher.

Cette surproduction est due au fait que cette année, les pluies n'ont pas suffi ; les gens ont donc mis l'accent sur la culture maraîchère croyant que cela leur permettra d'améliorer leurs conditions de vie. Mais, ce n'est pas le cas parce que jusque là, il n'y a pas de marché.

**Cela veut dire que les producteurs vont faire de grosses pertes ?**

Carrément. On ne pourra même pas payer les intrants l'année prochaine.

**Quelles sont les solutions que vous entrevoyez ?**

Nous demandons à l'Etat de nous aider pour l'écoulement. Nous allons essayer de diminuer la production et chercher aussi une autre variété d'oignon facile à conserver. Actuellement, la variété

que nous avons se conserve seulement pendant deux à trois mois.

**Traditionnellement, comment vous écoutez votre oignon ?**

Certains producteurs font le séchage, et, les commerçants des marchés locaux viennent acheter aussi. Notamment Bobo et Ouahigouya. Ouahigouya est actuellement saturé d'oignons ; c'est Bobo qui nous aide à écouler.

Sur le site, le sac c'est 3.750 francs. Sur les marchés locaux, ça coûte 2.500 francs ; voire même moins : 2.000 francs.

**Jean Marie KABORE (Coopérative de Mogtédou dans le Ganzourgou) : « Ici personne ne vend comme il veut »**

Présentement, le sac d'oignon de 100 kg coûte 10.000 francs CFA sur le marché. Cela est insuffisant car l'année passée, le même sac coûtait 20.000 francs. Il y a donc une baisse de prix.

Cette baisse est due à la surproduction. C'est le cas dans les autres plaines, donc on peut dire que c'est dans tout le Burkina. Il y a surproduction parce que tout le monde n'a produit que des oignons. Auparavant, le sac coûtait 20.000 francs et c'était vraiment intéressant pour les producteurs.

**On croyait que c'était l'oignon nigérien qui saturait le marché ; donc ça n'a rien à voir avec l'oignon du Niger ?**

Non, ça n'a rien à voir. Car on peut toujours écouler. Il y a des ghanéens, des togolais qui arrivent mais le marché n'est toujours pas comme nous le souhaitons à cause de la chute des prix.

**Dans le Sourou, le sac tourne autour de 4.000 à 5.000 francs. Comment se fait-il que sur la place de Mogtédou, le sac coûte à 10.000F CFA ?**

Ça dépend de l'organisation de tout un chacun. Chez nous, tout est centralisé en un seul endroit ; et c'est ainsi qu'on discute du prix entre producteurs et qu'on vend avec les ghanéens et les togolais. Ici, personne n'a le droit de vendre sa production comme il veut.

**Est-ce que vous pouvez être plus précis ? On regroupe la production à un seul lieu qu'on vend aux clients ou bien, on fixe les prix et chacun vend ?**

C'est les deux à la fois. On fixe les prix et on regroupe la production en un seul lieu puisque les acheteurs viennent avec de gros camions pour l'enlèvement.

# Combattre la mouche de fruits

Les arbres fruitiers doivent faire face à de nombreux problèmes phytosanitaires que ce soit d'ordre physiologique, phytopathologique ou entomologique. Parmi les parasites des fruits figure la mouche de fruit. Voici comment la combattre

### \* Les problèmes de la mouche de fruit sur les fruits

En Afrique de l'ouest, l'importance économique des dégâts causés par les mouches de fruits s'accroît aussi bien au niveau des manguiers de case que des vergers de petits producteurs ou des vergers à vocation industrielle. Les mouches de fruits étant classées « insectes de quarantaine », aucun fruit piqué renfermant une larve ne peut être exporté sous peine de rejet et la destruction totale du lot de fruits par les services phytosanitaires européens. Les fruits portant des traces de piqûres doivent donc être impérativement repérés, écartés et éliminés lors de la récolte et du tri en station. Chaque année, à cause de ces insectes, des containers entiers en provenance d'Afrique sont interceptés, saisis et détruits par incinération dans les

ports et aéroports européens, causant d'énormes problèmes aux acteurs de la filière.

### \* Les méthodes de lutte contre les mouches de fruits

Si les populations de mouches atteignent des niveaux trop élevés, aucune méthode de lutte ne sera réellement efficace et rentable. Les seules façons efficaces d'interrompre le cycle de développement des mouches sont de ramasser journallement tous les fruits tombés et d'empêcher les adultes de pondre sur les fruits (attraction vers un piège ou traitement insecticide préventif).



Par conséquent, tout moyen préventif et prophylactique dont l'effet a pu être démontré doit être mis en œuvre en verger, et le contrôle des populations de mouches en début de saison pour limiter la pullulation est indispensable.

Les mouches de fruits peuvent proliférer en cas de :	Actions à entreprendre
Présence prolongée sur le sol du verger de fruits tombés des arbres et infestés par les larves.	Ramasser, évacuer et détruire chaque jour les fruits tombés au sol : les enterrer dans une fosse de 40 à 60 cm de profondeur en couvrant chaque semaine de terre ou de chaux vive ; les collecter dans un sac ou sous une bâche en plastique étanche et les exposer au soleil ; les noyer dans un fût rempli d'eau ; les incinérer dans une fosse ou un fût.
Présence dans le verger ou à proximité de plantes cultivées (qui peuvent aussi être des hôtes alternatifs des mouches)	S'abstenir de cultiver entre les lignes certaines plantes comme le piment, le poivron ou le concombre. Eviter de planter ou de garder dans les environs des plantes hôtes dont les fruits sont attractifs pour les mouches (agrumes, goyaviers, papayers, melons...).
Présence aux environs de la parcelle cultivée de vergers abandonnés, laissés sans soins ou d'arbres sauvages	Eviter de laisser dans les environs ces arbres qui constituent autant de foyers d'infestation. La réussite du contrôle des populations de mouches dans une zone de culture passe par l'information et la responsabilisation collectives.
Présence de plantes adventices (qui peuvent être des hôtes alternatifs des mouches)	Désherber soigneusement sous les arbres. Le désherbage permet de repérer et de ramasser facilement les fruits tombés. Travailler le sol en surface (5 à 10 premiers cm) dans le verger pour le nettoyer.
Présence dans le verger de plusieurs variétés dont les périodes de récolte se succèdent	Eviter la culture de variétés de fruits à des périodes de production fort différentes dans le même verger. En raison de l'augmentation des populations de mouches au cours de la saison, les variétés tardives sont souvent plus piquées. Si le marché le permet, choisir de cultiver les variétés les plus hâtives, pour que les fruits arrivent à maturité lorsque les populations de mouches sont peu importantes.
Présence dans les parcelles ou aux abords de la station de conditionnement de fruits infestés	Trier et éliminer très rapidement les fruits qui présentent des symptômes d'attaques des mouches (consommation immédiate ou destruction) éviter de laisser traîner dans ou à proximité des vergers et des stations les écartés de tri (fruits hors calibre attaqués, fruits infestés lors du tri) qui constitue des foyers d'infestation.
Transport vers les marchés locaux ou régionaux de fruits infestés	Eviter, si possible, de commercialiser les fruits attaqués et écartés au triage ; dans le cas contraire, veiller à une consommation immédiate et à une destruction adéquate des fruits invendus (enterrer ou incinérer les fruits mais ne pas les jeter à la poubelle) éviter la dispersion des fruits attaqués des zones infestées vers les zones les moins infestées.

La stratégie du contrôle des populations de mouches repose sur l'observation des infestations (piégeage) et une intervention graduée : traitement localisé et, dans les cas exceptionnels, les traitements en plein des vergers. Les produits utilisés sont à sélectionner en fonction des homologations locales.

NB: le prochain article portera sur les aspects.

Quand, comment, avec quel produit, faut-il pour combattre la mouche de fruits ?

Soumaila KINDO  
Animateur principal ANPHV

## BARRAGE DE MOGTEDO

## Le dernier espoir s'est envolé

Le mercredi 30 avril 2008, le haut-commissaire de la province du Ganzourgou, Joary Kaboré était sur le site du barrage de Mogtédou. C'est un spectacle désolant, voire alarmant que cette sortie lui a permis de constater : barrage à sec, riz, maïs et légumes asséchés, faunes aquatiques décimées.



En effet, le Ganzourgou a connu un déficit céréalier la campagne écoulée. Pour rattraper ce manque à gagner, les populations ont jeté tout leur dévolu sur les cultures de contre-saison. C'est ainsi que le barrage de Mogtédou situé à cheval entre la commune de Zam et celle de Mogtédou a été pris d'assaut par les habitants de ces deux communes. Prévu pour irriguer 110 hectares, le barrage irriguait plus de 300 en 2007. Mais pour cette campagne 2007-2008 il devait assurer l'irrigation de plus de 600 hectares. Quant à la coopérative chargée de la gestion de la plaine, elle compte 378 membres mais les usagers de l'eau (producteurs) sont estimés à plus de 1500. A cet état de fait s'est ajouté l'arrêt précoce des pluies la campagne écoulée. En effet, Mogtédou et Zam ont reçu leur dernière pluie le 9 septembre 2007. Cela a obligé les producteurs qui pratiquaient dans la plaine l'agriculture pluviale à utiliser l'eau du barrage pour faire mûrir les cultures. La résultante de tous ces faits est l'assèchement du barrage en mi-mars dont les conséquences sont incalculables. Endettés et n'ayant rien récolté la plupart des producteurs ne savent où donner de la tête. Selon Mouni Ouédraogo, président de la coopérative, sa structure se retrouve avec 15 millions de crédit alors que les producteurs n'ont pratiquement rien récolté. C'est pourquoi, il lance un cri de coeur aux autorités et à toutes les bonnes volontés pour qu'elles leur viennent en aide.

Pour Barthélemy Ilboudo, directeur provincial de l'Agriculture de l'hydraulique et des Ressources halieutiques du Ganzourgou, les techniciens et les producteurs doivent tirer les leçons de cette catastrophe et envisager des concertations pour régler et optimiser les exploitations en vue d'éviter de tel scénario dans l'avenir. Le haut-commissaire quant à lui s'est dit profondément attristé après cette visite. Il a invité les producteurs à ne pas céder au découragement. Il les a aussi rassuré de la disponibilité et du soutien des autorités qui sont très sensibles à leur situation. Pour éviter de telle situation, M. Kaboré pense qu'il faut limiter l'extension des surfaces cultivables autour du barrage, sensibiliser les producteurs afin qu'ils minimisent les pertes d'eau. Enfin, le premier responsable de la province pense qu'il faut mener des études pour une éventuelle augmentation de la capacité du barrage o

Lavoisier (L'Opinion du 14 mai 2008)

## Brèves

## \* Foncier rural: le gouvernement consulte

Le mois de mai 2008 a été consacré à l'organisation d'ateliers de concertation et d'information sur le processus de élaboration de l'avant projet de loi sur la sécurisation foncière. Parmi les groupes cibles de cette concertations figurent les organisations paysannes, au coeur de cette problématique. Les 13 et 14 mai, celles-ci ont examiné l'avant-projet et fait des suggestions. Le constat sur le terrain fait ressortir qu'une forte compétition a lieu entre allogènes et autochtones, éleveurs et agriculteurs, des autorités coutumières et administratives. Dans ce dernier conflit, il s'agit de concilier la légitimité des coutumiers et la légalité qui confère la gestion du domaine public à l'autorité administrative.

Les organisations paysannes ont rélé qu'il est nécessaire de réviser les prérogatives des maires par rapport à la mise en valeur temporaire des terres en les limitant aux terres relevant du domaine public de la collectivité et non au patrimoine foncier des personnes physiques et morales de droit privé.

Les O.P ont souhaité que le législateur définisse plus clairement le terme de "opérateur privé investissant en milieu rural".

## \*Un film sur les étuveuses de riz.

Dans le cadre de notre participation à la Foire aux innovations paysannes, la FENOP a bénéficié d'un appui du CTA pour la réalisation d'un film documentaire de 15 à 20mn sur la transformation et commercialisation du riz par les femmes étuveuses (les femmes s'organisent pour maîtriser l'aval de la filière). Ce film est en cours de réalisation.

## \*Les céréaliers font le point.

La FENOP a participé à l'atelier des acteurs du comité interprofessionnel des céréales du Burkina le 17 mars 2008.

L'objectif poursuivi par cet atelier était d'identifier la vision, les points de vue, la stratégie et les options permettant de répondre aux questions et préoccupations des principaux acteurs de la filière céréale (producteurs, commerçants, transporteurs et transformateurs).

Les débats ont été organisés autour de 4 thèmes :

- 1- Libéralisation du marché
- 2- Crédits investissement
- 3- Organisation professionnelle et interprofession
- 4- Information communication

## Des Maliens chez nous.

La FENOP a reçu du 10 au 17 mars 2008 la visite d'une ONG malienne, ADAF GALLE. Celle-ci a effectué des échanges sur le terrain avec les membres de la coopérative de Mogtédou, sur la commercialisation du riz. Les collègues maliens ont discuté avec les administrateurs de la FENOP autour de la question de la structuration des OP).

L'union de Tanlili et l'INADESS ont reçu la visite de nos hôtes pour s'inspirer du projet de bibliothèque villageois (BV).

Il faut signaler que la FENOP, l'INADESS et ADAF GALLE sont tous partenaires du CTA o

## EAU, ASSAINISSEMENT ET SECURITE ALIMENTAIRE AU SAHEL

### Le CRUS au cœur de deux projets financés par l'Union européenne

Le 12 avril 2008, le ministre délégué à l'agriculture a procédé au lancement officiel des projets Eau, assainissement et sécurité alimentaire dans la région du Sahel. Le Conseil régional des unions du sahel (CRUS) est partie prenante des deux projets

Eau vive est une association française de solidarité internationale et d'appui à la réduction de la pauvreté. Depuis 30 ans, elle intervient dans plusieurs pays de la zone sahélienne d'Afrique dont le Burkina Faso. L'activité d'Eau Vive s'inscrit en conformité avec les orientations nationales et touche en particulier les problématiques d'eau potable et assainissement, de santé, d'éducation, de production agricole et de protection de l'environnement.

En partenariat avec le Conseil Régional des Unions du Sahel (CRUS) et sur financement de l'union Européenne, Eau Vive va mettre en œuvre au profit des populations de la région du sahel, deux importants projets de développement. Il s'agit du Projet de Nutrition Communautaire et Sécurité Alimentaire Durable dans la région du Sahel (PNUCSAD) et du Projet Eau et Assainissement pour le Développement Humain Durable des Communes rurales de Mansila et Tankougounadje (PEADHD).

Le Projet Nutrition Communautaire et Sécurité Alimentaire Durable dans la Région du Sahel (PNUCSAD) a pour objectif global d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté des populations vulnérables et défavorisées de la région du sahel,



au Burkina Faso. Le projet s'étale de Janvier 2008 à Décembre 2010 et bénéficie d'une enveloppe financière de 1 011 208 224 FCFA (1 541 577 Euros).

Les principales activités se composent de l'amélioration nutritionnelle, de l'amélioration de l'accès à l'eau potable et de l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Le projet Eau et Assainissement pour un Développement humain Durable dans les Communes Rurales de Mansila et de Tankougounadje (PEADHD) au Burkina Faso a pour objectif global d'améliorer les conditions de vie des populations défavorisées des communes rurales de Tankougounadje et Mansila et de réduire la pauvreté de la zone et renforcer les capacités de développement endogène des populations et structures locales. Le projet couvre la période de Janvier 2008 à Décembre 2010 avec une enveloppe de 655 119 342 FCFA (998 723 Euros). Ses principales activités sont l'appui à la maîtrise d'ouvrage, la

réalisation d'ouvrages d'adduction potable et assainissement (AEPA), la promotion d'hygiène et le renforcement des activités productives.

Le PNUCSAD et le PEADHD seront exécutés en partenariat avec Eau Vive, le Conseil Régional des Unions du Sahel (CRUS) et les communes de Mansila et Tankougounadje.

Le PNUCSAD est financé de plus de 89% et le PEADHD de plus de 74% par la Commission Européenne. Le Conseil Régional des Unions du Sahel (CRUS) joue le rôle d'interface entre l'Association Eau Vive et les populations du Sahel

La cérémonie de lancement a connu la présence de plus de 90 organisations de base du CRUS, des autorités du sahel, des populations de Dori et une forte délégation du personnel de Eau Vive.

La cérémonie a été clôturée par la coupure du ruban symbolique et la visite des locaux de l'association Eau Vive au Sahel à Dori

**Aboubacar Diallo (DORI)**